PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 26 AOUT 2025 COMMUNE DE PAILHARES (Ardèche)

<u>Présents</u>: Mme SCHMITT Anne, M. GRANGE Louis, Mme PROTTE Christiane, M. BLANCHARD Guy, Mme LE HIR Murielle, Mme MANIOULOUX Patricia.

<u>Absents : Mme MILESI Evelyne (donne pouvoir à Mme PROTTE Christiane), Mme GONTIER Magali (donne pouvoir à Mme SCHMITT Anne), M. CAILLET Emmanuel</u>

Secrétaire de séance : Mme PROTTE Christiane

Acquisition d'une parcelle pour l'extension de Nectardéchois

Madame la Maire rappelle le projet d'extension des bâtiments de Nectardéchois afin de faciliter le maintien de l'activité à Pailharès. Elle rappelle également la délibération n°2024-49 du 6 décembre 2024 l'autorisant à engager les démarches de négociation pour l'acquisition d'une parcelle voisine au site de Nectardéchois. Pour ce faire, le propriétaire de la parcelle C661 a été contacté pour lui faire une proposition de division afin

d'en acquérir environ 2000 m². Cette proposition a été acceptée. La division a été réalisée en avril 2025, la commune se porte donc acquéreur de la nouvelle parcelle numérotée

C731 d'une surface de 2248 m², pour un montant de 20 000 euros

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier. **Vu** l'inscription au budget 2025 du montant nécessaire à l'acquisition

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE l'acquisition de la parcelle C731 d'une superficie de 2248 m² au prix de 20 000 euros

AUTORISE Mme la Maire à signer les actes notariés à venir,

AUTORISE Mme la Maire à signer toutes les pièces et autres documents relatifs à ce dossier **PRECISE** que c'est l'étude de Maître SCHLAGBAUER à Sarras (07) qui intervient sur ce dossier

Pour: 8

Contre:

0

Abstention: 0

Prochaine séance du Conseil Municipal le 3 octobre 2025 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h18

A Pailharès le 27 août 2025

Signatures :

La secrétaire, Mme PROTTE Christiane

La Maire, Mme SCHMITT Anne

Arctione